

**REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE**  
**MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 23 novembre deux mil vingt. Par suite d'une convocation en date du 16/11/2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le vingt-trois novembre deux mil vingt, à vingt heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0
<b>Délibération n° 2020.11.41</b>	

Présents : ANDRÉ Jean-Philippe, DEGRYSE Michel, FEIG Laura, FLORANCE Olivier, JACQUIOT Muriel, MAGNIEN Karine, MIL-HOMENS Ticiano, VILLIÉ Véronique, HAUTIER Sandra, MARLOT fanny

Absent :

Pouvoir :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme FEIG Laura est désignée pour remplir cette fonction.

### NOËL DES EMPLOYÉES COMMUNALES

Madame le Maire rappelle que suite au renouvellement du conseil municipal en date du 28 mai 2020. Il y a nécessité pour le nouveau conseil de délibérer sur le Noël des agents de la collectivité.


Madame le Maire,

Propose la confection de colis pour chaque agent.

**Le conseil Municipal décide à l'unanimité :**

De distribuer des colis (Fossier, champagne ...) au personnel communal au titre de l'année 2020.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Fait à Baslieux-lès-Fismes, le 27/11/2020  
Le Maire, Lucie POLLET



LUCIE POLLET  
2020.11.27 15:19:51 +0100  
Ref:20201127\_150605\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire